



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

LE CEPN ET L'APNQL SE PRONONCENT SUR LE BUDGET FÉDÉRAL DE FÉVRIER 2008

Québec, le 27 février 2008. - Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) saisit l'occasion de la sortie du budget 2008 pour dénoncer la rupture par le gouvernement du Canada de tous ses engagements faits en matière d'éducation des Premières Nations.

Au cours des cinq dernières années, divers groupes de travail conjoints réunissant les représentants du gouvernement et ceux des Premières Nations ont réalisé des études sur le financement de l'éducation des Premières Nations. Toutes arrivent aux mêmes conclusions, il y a des manquements majeurs à tous les niveaux du financement de l'éducation des Premières Nations. Un groupe de travail conjoint sur la formule de financement des écoles a démontré qu'elles sont nettement sous-financées. Un autre groupe sur le postsecondaire ainsi que le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord ont informé le gouvernement que près de 3 000 étudiants désirant faire des études postsecondaires ne pouvaient pas le faire, faute de financement. Le gouvernement fédéral, qui dit vouloir augmenter la réussite des Premières Nations, n'a nullement tenu compte de leur insistance sur l'importance d'augmenter le financement de ce programme.

Le chef Paul-Émile Ottawa, de Manawan, exprime sa frustration en ces termes :

Je trouve extrêmement décevant qu'après tous ces groupes de travail et études et rapports sur l'éducation, le gouvernement fédéral n'en tienne nullement compte dans son budget. Il maintient nos écoles dans des conditions de financement précaires. Toujours aucun financement pour les bibliothèques, pour la technologie, pour des salaires concurrentiels, et autres, ce que le CEPN en faisait part dans sa campagne de sensibilisation (www.avenir-future.com). Il sait très bien que les conditions de succès ne sont pas réunies. Nous devons nous demander si ce n'est pas une stratégie pour discréditer nos institutions.

.../2

Lise Bastien, directrice du CEPN, se demande en quoi la reddition de comptes contribuera à améliorer la réussite scolaire si les ressources ne sont pas au rendez-vous. Elle y voit plutôt une mesure du gouvernement fédéral pour tenter de discréditer les Premières Nations et justifier un transfert de responsabilités aux provinces. Madame Bastien ajoute être en faveur de partenariats avec la province et que le CEPN a d'ailleurs signé un Protocole d'entente avec le MELS. Toutefois, elle voit dans l'annonce du gouvernement fédéral une mesure qui vise à favoriser les institutions provinciales au détriment de celles des Premières Nations.

Dans un communiqué qu'il a publié aujourd'hui, le Congrès du travail du Canada en vient à la même conclusion. Le gouvernement a l'intention de fusionner les systèmes d'éducation et de santé des Premières Nations avec les systèmes provinciaux et territoriaux en signant des ententes avec des partenaires des Premières Nations et des partenaires provinciaux et territoriaux. Cette intention est conforme à la volonté du gouvernement fédéral de se défaire d'une de ses grandes responsabilités quant à la prestation de soins de santé publique. De plus, elle renforce des politiques d'assimilation et des politiques axées sur le marché concernant les peuples des Premières Nations. C'est ce que le budget nous montre, page après page.

Ghislain Picard, le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), conclut en ces termes :

Nous ne sommes pas dupes. Laisser les écoles des Premières Nations dans la précarité vise à les discréditer. Il est évident que le gouvernement fédéral poursuit une stratégie d'assimilation des Premières Nations. Cela va à l'encontre de la Constitution du Canada qui reconnaît notre droit inhérent à l'autonomie en éducation et de tous les documents et discours officiels où le gouvernement prétend s'engager à respecter nos droits.